



Conseil général de la Sarthe

COMMISSION PERMANENTE
Séance du vendredi 18 avril 2014

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 18 avril 2014, à 14 heures 30, les membres de la Commission Permanente du Conseil Général, sur convocation adressée le mercredi 15 avril 2014 se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau, Salle Michel d'Aillières, sous la présidence de M. Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général.

Les membres ci-après de la Commission Permanente ont été convoqués à la réunion :

M. Dominique Le Mèner, Vice-Président,
Mme Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Présidente,
M. Jean-Pierre Chauveau, Vice-Président,
Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente,
M. Jean-Pierre Vogel, Vice-Président,
M. Louis-Jean de Nicolaÿ, Vice-Président,
M. Fabien Lorne, Vice-Président, *excusé*,
M. Charles Somaré, Vice-Président,
M. Michel Royer, Vice-Président, *excusé*,
Mme Chantal Albagli, Vice-Présidente,
M. Pierre Touchard, Vice-Président, *excusé*,
M. Bernard Petiot, Vice-Président, *excusé*,
M. Gérard Brault, Membre de la Commission Permanente, *excusé*,
M. Christophe Chaudun, Membre de la Commission Permanente,
M. Christophe Counil, Membre de la Commission Permanente, *excusé*,
M. André Langevin, Membre de la Commission Permanente, *excusé*,
M. Michel Letellier, Membre de la Commission Permanente,
Mme Christiane N'Kaloulou, Membre de la Commission Permanente,
Mme Jacqueline Pédoya, Membre de la Commission Permanente,
M. Yannick Rebré, Membre de la Commission Permanente,
M. Jean-Pierre Rossard, Membre de la Commission Permanente,

Invités :

M. Hugues de MALEISSYE-MELUN, Directeur Général des Services et M. Pierrick BERRIGUIOT, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

*

* *

EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Emploi - Actions économiques et touristiques

Il est proposé à la Commission permanente :

- Au titre de l'Emploi, d'habiliter le Président à signer la convention UIMS
- Au titre de l'Economie, de verser une subvention de 75 261,06 € maximum à l'Agence des Territoires de la Sarthe (SPL) ; d'accorder une subvention de 25 000 € à la société MODULABLE, de 55 000 € à la société ABLOGIX et de 35 000 € à la SECOS pour le compte de la SAS Etablissements HUAUME et de signer les trois conventions correspondantes ; d'adopter les nouveaux statuts du SMAPAD et habiliter le Président à signer tout document y afférent ; de participer à hauteur de 5 788 € à l'Opération Collective de Modernisation (OCM) du Pays d'Alençon pour les dossiers 'Les Chaussures de Marie' (2 486 €) et 'Le New Castle' (3 302 €).

Accord de la Commission Permanente.

M. Jean-Marie GEVEAUX, Président Directeur Général de la la Société Publique Locale Agence des Territoires de la Sarthe, ne prend part ni au débat ni au vote.

2 - Programmation FSE et insertion

Il est proposé à la Commission permanente :

- de valider la programmation de visites sur place des organismes retenus au titre de 2014,
- d'accorder une aide exceptionnelle de trésorerie de 24 369,99 € à Partage au titre des crédits d'insertion afin de prendre en charge les dépenses inéligibles au titre du FSE.

Accord de la Commission Permanente.

SOLIDARITÉ : ENFANCE-FAMILLE, PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

3 - Aide à la première installation des médecins, chirurgiens dentistes et masseurs kinésithérapeutes

Il est proposé à la Commission permanente de modifier les conditions d'attribution de l'aide à l'installation de 7 500 € et d'abroger en conséquence la délibération du 18 février 2013.

Accord de la Commission Permanente.

4 - Financement du Pôle de santé pluridisciplinaire Loir et Bercé

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder à la Communauté de communes Loir et Bercé une subvention de 160 000 € pour une MSP.

Accord de la Commission Permanente.

5 - Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple.

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à onze familles pour un montant total de 9 400 €.

Accord de la Commission Permanente.

6 - Subvention accordée à l'association des insuffisants rénaux (FNAIR)

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder à la FNAIR une subvention de 3 000 € (1 500 € au titre de 2013, 1500 € au titre de 2014), conformément à la délibération de la Commission permanente du 14 février 2014, dans le cadre du partenariat avec cette association.

Accord de la Commission Permanente.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : COLLÈGES ET TRANSPORTS

7 - Prêts d'Honneurs aux étudiants

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable sans intérêt dans un délai de quatre ans à une étudiante, originaire de la Sarthe, représentant un engagement de 2 500 €

Accord de la Commission Permanente.

8 - Participation du Département aux frais d'accompagnement relatifs aux transports des élèves des SIVOS et aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre des frais :

- d'accompagnement relatifs aux transports scolaires des élèves des SIVOS pour un montant de 5 845 €,
- de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 26 543 €.

Accord de la Commission Permanente.

9 - Avenant n° 8 à la Convention de Délégation de Service Public Services Départementaux de Transport de Voyageurs DSP n° 09001 du 24 juillet 2009

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 8 à la DSP n° 09001 et toutes les pièces y afférant, portant modification du nouveau système économique et financier des transports à la demande TISSEA.

Accord de la Commission Permanente.

10 - Conventions concernant le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Sablé-sur-Sarthe et des aménagements du bâtiment voyageurs

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser le Président à signer les différentes conventions relatives au financement des travaux, des études et aménagement du bâtiment voyageurs en gare de Sablé-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES ET ROUTES

11 - Création d'une opération unique et affectation de la globalité de l'autorisation de programme pour les grosses réparations de chaussées ainsi que pour les équipements de la route

Il est proposé à la Commission permanente de créer deux opérations uniques regroupant les anciennes opérations de grosses réparations de chaussées d'une part et les équipements de la route d'autre part.

Accord de la Commission Permanente.

12 - Conventions voirie départementale

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer des conventions avec les communes de La Suze-sur-Sarthe pour l'aménagement d'une chicane sur la RD 31 et de Cherré pour l'entretien des ouvrages départementaux en agglomération et hors agglomération.

Accord de la Commission Permanente.

13 - Modification de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2013 pour le canton de Sillé le Guillaume

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la répartition 2013 du canton de Sillé-le-Guillaume.

Accord de la Commission Permanente.

14 - Déviation de la Route Départementale numéro 305 à Vaas - Demande de retrait du périmètre de l'ASA du Ponceau des emprises de la déviation Validation de l'indemnité compensatrice

Il est proposé à la Commission permanente de solliciter auprès du Préfet de la Sarthe un arrêté autorisant la distraction des parcelles incluses dans l'emprise de la déviation de Vaas, de valider le montant de l'indemnité de 11 069,15 € proposée à l'ASA du Ponceau, de prendre en charge l'intégralité des travaux de modification du réseau et bouches d'irrigation impactés par l'emprise de la route et d'habiliter le Président à signer tous les documents afférents à la procédure d'indemnisation.

Accord de la Commission Permanente.

15 - Acquisition d'une parcelle à Conflans-sur-Anille dans le cadre de la déviation de Saint-Calais

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition de la parcelle section D n° 469 auprès du Groupe PIGEON GRANULATS pour le prix de 3 000 € dans le cadre de la déviation de Saint-Calais et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente.

16 - Déclassement d'une portion de la Route Départementale numéro 4 à Brûlon

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le déclassement de la portion de la RD 4 à Brûlon et d'habiliter le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente.

17 - Budget annexe du Parc départemental-barème 2014

Il est proposé à la Commission permanente de valider la fixation du barème 2014 des prestations du Parc départemental.

Accord de la Commission Permanente.

18 - Délégation de compétences des aides à la pierre Avenants 2014

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n° 8 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre et l'avenant n° 7 à la convention de gestion des aides à l'habitat privé.

Accord de la Commission Permanente.

19 - Fonds de Solidarité pour le Logement - Convention départementale pour la prise en charge des impayés d'énergie (EDF)

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention qui fixe le montant du concours financier d'EDF au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Accord de la Commission Permanente.

AGRICULTURE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

20 - Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions ci-dessous :

- 4 800 € destinés à vingt-quatre jeunes agriculteurs pour réaliser leur stage préparatoire à l'installation (SPI),
- 3 800 € à la CUMA de Pontvallain-Mayet pour l'acquisition d'un déchaumeur, dans le cadre de la meilleure prise en compte de l'environnement en production végétale.

Accord de la Commission Permanente.

21 - Politique territoriale - Conventions de développement local

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver l'avenant n° 2 à la CDL Transitoire du Pays du Mans entérinant le choix du projet structurant au titre de la dotation proportionnelle et de répartir 13 464,71 € au titre de la dotation de base et 66 060 € au titre de la dotation proportionnelle des CDL.

Accord de la Commission Permanente.

22 - Tarification des redevances domaniales sur la Sarthe aval et le Loir

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter :

- les tarifs AOT et prise d'eau pour les années 2014-2015,
- l'annexe technique de gestion des AOT et prise d'eau pour les années 2014-2015.

Accord de la Commission Permanente.

M. Louis-Jean de NICOLAY, concerné en tant que particulier, ne prend part ni au débat ni au vote.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

23 - Environnement

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'arrêter la programmation prévisionnelle d'assainissement 2014 à onze dossiers pour un montant total de 656 146 € (annexe1);
- de décider de subventionner sur ce programme deux dossiers complets et prêts à démarrer pour un montant de 301 653 € (annexe 2).

Accord de la Commission Permanente.

CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

24 - Patrimoine

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 67 282 € à des communes au titre des édifices culturels non protégés,
- 4 513 € à une association au titre des monuments historiques,
- 32 949 € à des communes et particuliers au titre de la sauvegarde du patrimoine rural non protégé,
- 7 488 € à des communes au titre des objets mobiliers,
- 38 900 € à des associations patrimoniales.

D'autoriser le Président à signer les conventions de partenariat avec des artistes photographes pour les besoins d'organisation d'un parcours de photographies de plein air à l'Abbaye de l'Epau.

Accord de la Commission Permanente.

25 - Actions culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 14 300 € au titre des pratiques amateurs et sensibilisation,
- 20 500 € au titre des structures missionnées,
- 9 000 € au titre des équipes artistiques,
- 41 400 € au titre des festivals,

D'autoriser le Président à signer les conventions avec l'association Bebop pour le Centre Ressource Information Musiques actuelles et l'association Musiques en Saosnois pour le festival Le Son des Cuivres à Mamers.

Accord de la Commission Permanente.

26 - Aide aux associations sportives et culturelles cantonales

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur la répartition proposée dans le cadre des dotations allouées aux associations sportives et culturelles.

Accord de la Commission Permanente.

27 - Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 550 134 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente.

28 - Sports Mécaniques

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour un montant de 165 000 € à des associations intervenant dans le domaine des sports mécaniques.

Accord de la Commission Permanente.

29 - Actions Sportives Promotionnelles

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour un montant global de 25 000 € à différentes associations du département menant des actions sportives promotionnelles.

Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

30 - Garanties d'emprunts accordées par le Département Accord sur la vente de logements par l'OPH Sarthe Habitat

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord à l'OPH Sarthe Habitat pour la vente de deux logements locatifs individuels à Dissé-sous-Le Lude et quinze logements locatifs individuels au Grand Lucé.

Accord de la Commission Permanente.

MM. Louis-Jean de NICOLAY et Jean-Pierre CHAUVEAU, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

31 - Service départemental d'incendie et de secours Subventions pour les extensions des centres d'incendie et de secours de Marçon, Tresson et Parcé-sur-Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer au SDIS les subventions suivantes :

- 41 848 € correspondant à 35 % d'une dépense éligible de 119 565,22 € HT pour l'extension du Centre de secours de Marçon,

- 59 699 € correspondant à 35 % d'une dépense éligible de 170 568,56 € HT pour l'extension du Centre de secours de Tresson,

- 32 191 € correspondant à 35 % d'une dépense éligible de 91 973,24 € HT pour l'extension du Centre de secours de Parcé-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente.

M. Jean-Pierre VOGEL, Président du SDISS, ne prend part ni au débat ni au vote.

32 - Indemnité forfaitaire de déplacements au sein des services du Conseil général

Il est proposé à la Commission permanente d'ajouter à la liste des fonctions itinérantes ayant droit à l'indemnité forfaitaire de déplacements, la fonction d'infirmière, s'agissant notamment des infirmières de la Direction Autonomie et Dépendance qui sont amenées à effectuer des missions itinérantes.

Accord de la Commission Permanente.

33 - Avenant à la convention de mise à disposition d'une puéricultrice

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition d'une puéricultrice joint en annexe.

Accord de la Commission Permanente.

34 - Représentations du Conseil général au sein des organismes extérieurs : Conseil d'administration des EHPAD publics autonomes Agence Régionale des Pays de la Loire : conférence de territoire Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la représentation des membres élus pour siéger au sein du Conseil d'administration des EHPAD publics autonomes, de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire : conférence de territoire et de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

Accord de la Commission Permanente.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : COLLÈGES ET TRANSPORTS

35 - Reconstruction du collège Mauboussin de Mamers et des bâtiments mutualisés avec la Région des Pays de la Loire

Il est proposé à la Commission permanente de procéder à la reconstruction du collège Mauboussin et des bâtiments mutualisés, sous maîtrise d'ouvrage publique, aux termes d'une 'convention loi MOP' passée avec la Région.

Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

36 - Partenariat associatif

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la délibération n° 57 de la Commission permanente du 17 mars 2014 relative à l'attribution d'une subvention de 1 000 € pour la célébration des 70 ans du débarquement, en ce sens qu'elle sera versée à la Mairie de Conlie et non au Musée de la 2ème Guerre Mondiale Roger Bellon.

Accord de la Commission Permanente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 00.

*
* *

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,



Jean-Marie GEVEAUX

Affiché le :

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.